PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DE TRIENT

DU 18 décembre 2017

PRESIDENT : M Bertrand Savioz

SECRETAIRE : M. Christian Goumand

PRESENTS : 19 personnes sont présentes y compris le conseil bourgeoisial. 12 personnes se sont

excusées.

Le président débute la séance à 20H02 en souhaitant une cordiale bienvenue à chacun. Il excuse l'absence de Madame Romaine Gay-Crosier, retenue en France suite aux mauvaises conditions météorologiques.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 20 décembre 2016

Dorénavant, le PV est mis à disposition sur le site internet de la commune en même temps que la convocation. Le Président demande si malgré tout quelqu'un en demande la lecture. Comme personne ne le demande, il est approuvé sans observation et à l'unanimité par l'assemblée.

2. Présentation et approbation du budget 2018

Le secrétaire présente le budget 2018 établis sur la base des comptes 2016 et du budget 2017

Ce dernier se présente comme suit :

Total des dépenses	Fr.	8'505.10
♣ Total des recettes	<u>Fr.</u>	7'700.00
Excédent de dépenses	Fr.	805.10

L'excédent de dépenses provient essentiellement de la gestion du compte bourgeoisial.

La planification financière est présentée et fait ressortir un chiffre identique au budget 2018 pour les prochaines années

Le Président :

Le budget est accepté à l'unanimité.

3. <u>Divers</u>

La parole n'étant pas demandée, la présidente clôt la séance à 20H06

Le Secrétaire :

B. Savioz C. Goumand